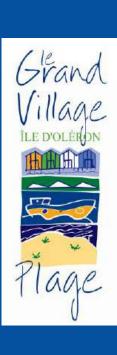


01/2023



SOMMAIRE





Sommaire Vie municipale Révision du PLU 4 5 Rénovation du centre-bourg 5 Fondation du Patrimoine 6 Recensement de la population 6 Adressage Travaux réalisés 7 Personnel communal Vie communautaire Chantiers internationaux 9 Travaux au Port des Salines 10 L'école a son Prééo - RPE 11 Vie culturelle École 12 Bibliothèque - APE 13 Festival de Jazz 14 Concerts de la Maison Paysanne 15 Vie associative & animations Commémorations 16 Les Déihouqués 17 Club de l'amitié 17 17 Fover rural Mamans en pause - CLEF 17 18 Animations estivales 19-20 Santé & social TAD - Mutuelle communale 21 Service National Universel 22 Informations pratiques Ramassage des encombrants 23 Actualité locale en direct 23

REPAS DES AÎNÉS:

Les mesures sanitaires liées au COVID sont désormais à ranger au rayon des mauvais souvenirs, du moins espérons-le.

Le traditionnel banquet que la commune offre à ses aînés aura lieu samedi 14 janvier.

LE MOT DU MAIRE

« École de la République » en déconstruction continue, délitement du « meilleur système de santé au monde » à l'heure où cette dernière est érigée en valeur suprême de notre société, lenteur et impuissance de la justice, essoufflement de l'idéal démocratique, effondrement de la confiance sociale et de la solidarité, hausse faramineuse du prix de l'énergie et des produits du quotidien et, pour clore cette liste, perte de notre indépendance électrique. Quand l'incurie guide nos gouvernants!

Il faut avoir l'espérance chevillée à l'âme pour vous souhaiter une belle année 2023 dans notre France en berne. Le ferais-je que vous ne me croiriez pas, vous demandant si l'édile de votre commune n'est pas frappé de cécité ou d'une hypertrophie de résilience!

En revanche, c'est de tout cœur que je vous souhaite, accompagné en cela par l'équipe municipale, une bonne santé, qui saura surfer sur les vagues de la COVID, et une année de joies et de plaisirs partagés avec votre famille et vos amis.

Pour en revenir à notre village, qui malheureusement n'est pas à l'abri du télescopage de toutes ces crises, l'explosion de notre facture énergétique, multipliée par deux en tenant compte du « filet sécurité énergie » annoncé par le gouvernement, aura des incidences sur notre budget de fonctionnement et d'investissement d'autant que l'État continue à réduire les marges financières des collectivités locales. Nous espérons pouvoir maintenir et mener à bon terme nos projets, particulièrement la réhabilitation du centre-bourg.

Concernant les éventuelles **coupures d'électricité**, ou pour être précis les « délestages tournants » (!), avec les conséquences plus ou moins graves qu'elles pourraient avoir sur la vie de nos foyers et celle de la collectivité, **pensez à consulter chaque jour le site internet de la commune pour être informés.**

Trois informations pour conclure : la révision du PLU a été lancée par délibération du conseil municipal fin novembre ; une nouvelle campagne de recensement de la population débutera mi-janvier ; une démarche pour normer l'adressage débutera au printemps. Restons optimistes ; croyons que «deux et deux font cinq »!

Patrice Robillard



NAISSANCE:

Après Adèle Cornu née au printemps, Pierre est venu agrandir la famille de Louis-Gabriel Loubens, conseiller municipal, le 3 octobre. Félicitations aux parents et longue vie à Pierre!

Deux naissances en un an: qui peut dire que les jeunes élus de la municipalité n'ont pas le souci de renouveler les générations?!



AMIS DU PÈRE NOËL:



Un grand merci aux « Amis du Père Noël » qui ont fabriqué et installé une crèche de Noël près de la chapelle. Maintenons la tradition!



PLU, SCoT et PADD

Comme il avait été annoncé dans le précédent Grain de Sel, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme a été lancée en fin d'année 2022 par une délibération prise lors du conseil municipal du 28 novembre. Cette révision permettra d'apporter les modifications nécessaires (zones et règlement) pour tenir compte des nouvelles règles législatives et jurisprudences – notamment la Loi Climat et Résilience, la loi Elan – et des perspectives d'aménagement de la commune. Le PLU est assujetti à la hiérarchie des normes et doit être compatible avec les documents supra-communaux : SCoT, SDAGE, SRADDET, PLH...

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) est un document d'urbanisme, à l'échelle intercommunale (Marennes et Oléron), auquel doivent se conformer les PLU des communes. Le précédent SCoT, élaboré en 2005, est devenu obsolète au vu de la réglementation et des enjeux environnementaux. Le nouvau SCoT sera adopté en 2023. La révision du PLU de la commune se construira sur la stricte observance des éléments d'orientation définis par le SCoT.

Le 27 octobre dernier, une réunion publique de concertation sur le projet SCoT était organisée à la CdC de l'île d'Oléron pour que les Oléronais viennent s'exprimer sur les enjeux et les grandes orientations qui impacteront l'urbanisation de notre territoire dans les vingt prochaines années, plus particulièrement sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), pilier du SCoT. Malheureusement, peu d'administrés ont répondu à l'appel alors que le débat sur le PADD est une étape cruciale du processus d'élaboration du document.

Le PADD a été construit sur 5 ambitions :

- 1- Relever les défis de dérèglement climatique.
- 2- Améliorer l'organisation des mobilités.
- 3- Conforter les atouts d'une économie non délocalisable.
- 4- Garantir l'accès à un logement abordable pour la population locale.
- 5- Protéger nos valeurs paysagères et environnementales. Le document est consultable sur www.marennes-oleron. com ou en mairie.





RÉNOVATION DU CENTRE-BOURG

Le samedi 17 septembre a eu lieu, à l'occasion des Journées du Patrimoine, la seconde rencontre avec les habitants dans le cadre du projet de réhabilitation du vieux village.

Cette rencontre était animée par le CAUE 17, la Maison éco-paysanne et les élus ; elle avait pour but de mettre en lumière le patrimoine rural du vieux bourg et d'échanger avec les résidents et les bi-résidents sur les différentes pistes possibles pour le rénover.

Tout le monde s'est retrouvé sur la Place du Centre pour participer à tour de rôle et selon les envies de chacun à différents ateliers : enduits à la chaux sur la façade de l'immeuble communal avec le concours de Stéphane Montagne ; atelier de végétalisation du domaine public animé par Pascale Francisco, architecte ABF, Isabelle Lèbre, architecte DPLG et Magalie Vincent, paysagiste du CAUE 17. Les visites patrimoniales guidées par Yves Rebouleau, architecte expert et élu municipal, ont permis de mettre en exergue la richesse de notre architecture locale. Pour les familles était proposé un jeu de piste dans le village ; pour les enfants, un atelier, « Le petit architecte », animé par Lucie Waels, conservatrice de la Maison éco-paysanne.

Cette animation a été enrichie par la participation de la Fondation du Patrimoine qui accompagne la commune dans sa démarche.

Belle journée ensoleillée qui s'est conclue à 18h par un moment de convivialité en musique entre tous les participants en présence du Maire et de ses adjoints.

La réhabilitation du quartier se fera en deux phases. En 2023 est prévue la rénovation des parkings en périphérie (marais à Schwarz et rue des Aires) et création d'un nouveau parking, rue du Puits Neuf.

Fin 2022, ont commencé les travaux de terrassement du marais à Schwarz effectués par l'entreprise Delavoix (6600 € TTC). En 2024, débutera la rénovation des espaces publics et celle de la voirie.

FONDATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la réhabilitation future du centre-bourg, la commune vient de signer une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Cette dernière, reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national ; elle apporte son concours à des personnes publiques ou privées pour l'entretien, la gestion et la présentation au public de biens patrimoniaux, qu'ils aient ou non fait l'objet de mesures de protection.

Pour notre commune, l'objectif avec ce partenariat est d'inciter à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine privé non protégé par l'État au titre des monuments historiques.

En étant éligible au label de la Fondation du Patrimoine, un propriétaire d'un immeuble intéressant patrimonialement peut obtenir une aide de la Fondation représentant au moins l'équivalent de 2 % du coût des travaux labélisés et bénéficier d'un avantage fiscal. La commune pour soutenir les projets mettra à disposition de la Fondation du Patrimoine une somme globale annuelle de 5000 euros à partir de 2023.

La Fondation du Patrimoine est le seul organisme habilité par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale pour la restauration du patrimoine non protégé.



Recensement de la population 2022

Liberté Égalité Fraternité

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

VIE MUNICIPALE





le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 Du 19 janvier au 18 février 2023

Cette année, la commune de Grand-Village-Plage réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe?

Après réception d'un courrier, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

En ligne, cette démarche est plus simple et plus rapide, plus économique et plus écologique. Toutefois, en cas de difficulté, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **24 janvier 2023**, contactez la mairie : **05 46 47 50 18**.

La commune sera découpée en trois districts affectés à 3 agents communaux habilités, à savoir Mireille CHAILLOLEAU, Magali POITOU, Olivier BONNER.

Pourquoi êtes-vous recensés?

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune et d'en déduire des statistiques : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!
- 2- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin,...
- 3- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et services, de logements...

Afin de préparer et de réaliser la campagne de recensement 2023, les horaires de la mairie seront modifiés comme suit :

Du Jeudi 5 janvier au mardi 10 janvier, puis du 19 janvier au 18 février inclus : la mairie sera ouverte au public uniquement de 8 heures 45 à 12 heures.

ADRESSAGE

La loi 3DS (loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale), votée par le Parlement le 8 février 2022, impose aux communes de procéder à la mise à jour de leur base d'adresses locale qui répertorie tous les noms de voies et numéros de constructions présents sur le territoire. L'enjeu majeur est d'avoir des adresses fiables clairement identifiées, normées et partagées.

Le but:

- offrir aux citoyens une meilleure qualité de service : un accès aux secours fluidifié, des livraisons ou prestations à domicile facilitées.
- permettre aux administrations et collectivités d'optimiser leur fonctionnement (recensement, cartographie,...)
- mieux localiser commerces et entreprises pour les clients et fournisseurs.

Notre commune a l'avantage d'avoir une excellente qualité de l'adresse au niveau national ; très peu de voies présentent des défauts de numérotation et les adresses non numérotées sont rares (1,4%).

La campagne d'adressage - qui concerne les maisons individuelles, les immeubles collectifs, les parcelles de terrains à bâtir, les activités ou services (entreprises, commerces, bureaux, parcs de stationnement,...), les biens meubles et les équipements - se déroulera au printemps. Elle sera conduite par les élus assistés, le cas échéant, par certains membres du personnel communal.



AIRE DE CAMPING-CARS

Le retard de planning de l'entreprise Aire Services a entraîné le report de l'installation du système d'accès – borne accueil, barrières levantes et totem de sortie – initialement prévue fin juin. Le système a été opérationnel début août et a permis d'accueillir les camping-caristes sur une aire sécurisée et plus fonctionnelle.

SKATEPARK

Comme pour l'aire de camping-car, un retard d'approvisionnement de la part du fournisseur n'a pas permis de clore le skatepark pendant la saison estivale. La clôture (panneaux de grillage rigide) a pu être posée par l'équipe technique avant l'été; en revanche, le portail électrique n'a été livré qu'en novembre et posé début décembre. Il permettra de fermer l'espace de jeux pendant la nuit et ainsi limiter les nuisances nocturnes.



TOILETTES SAGELEC

Cette année, le bloc sanitaire situé sur la place à côté de la bibliothèque a pris des couleurs.

Merci à « Jokolor », artiste de graphisme urbain, pour cette belle réalisation.

Le dessin, les couleurs choisies permettent d'oublier ce cube disgracieux.

Il se fond parfaitement dans le paysage.



TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU MARAIS À SCHWARZ





VOIRIE

Au cours du dernier trimestre, les travaux de voirie ont complété ceux entrepris au printemps.

- Abattage d'un pin, rue du Puits Neuf, et réfection du trottoir et de la chaussée déformés par les racines (11739€ TTC).
- Réfection du trottoir, allée des Pins, à proximité de l'EHPAD (2335 € TTC).
- Rénovation de l'allée des Geais (9365 € TTC).





Départ de Stéphane Gaudron

DÉPART DE STÉPHANE ET ARRIVÉE DE THOMAS

Après 27 années passées au service de la commune, Stéphane Gaudron a décidé de mettre fin à son activité au sein de l'équipe technique pour profiter d'une retraite bien méritée. Au cours de cette longue carrière son investissement, la compétence acquise au fil du temps lui ont permis d'être le coordinateur de l'équipe dans la planification de ses tâches quotidiennes et hebdomadaires.

Ĉette mission de coordination incombe désormais à Brice Lafite en poste depuis 2014.

Depuis le 2 janvier, l'effectif de l'équipe technique est maintenu grâce à l'embauche de Thomas Fréon dont la candidature a été retenue pour occuper le poste d'agent technique polyvalent. Il possède un CAP et un BEP de mécanicien maintenance de véhicules automobiles et une POE logistique, qui lui a permis d'être salarié dans cette branche professionnelle ces 8 dernières années. Ces compétences lui serviront pour assurer la maintenance du parc automobile et du petit matériel motorisé de la commune, mais, polyvalence oblige, il participera aux autres travaux d'entretien (espaces verts, voirie, réparations diverses...) qui sont le lot quotidien de l'équipe technique.

Thomas réside à Grand-Village où il peut s'adonner à ses loisirs préférés, la marche et le vélo.

Bienvenue à Thomas, longue et heureuse retraite à Stéphane!



Thomas Fréon



La thieuzine meublée

CHANTIERS INTERNATIONAUX 2022 À LA MAISON ÉCO-PAYSANNE

Le patrimoine oléronais restauré par 20 jeunes de 9 nationalités différentes!

Pour la 4ème année consécutive, la Maison éco-paysanne a organisé cet été deux chantiers internationaux de restauration du patrimoine, en partenariat avec l'association Solidarités Jeunesses et la commune de Grand-Village-Plage.



Un premier chantier de 10 jeunes adolescents âgés de 15 à 17 ans s'est déroulé du 8 au 22 juillet tandis qu'un second chantier composé de 10 jeunes adultes s'est déroulé du 23 juillet au 6 août.

Originaires d'Italie, d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, du Mexique, de République Tchèque, d'Ukraine et de France, les jeunes ont œuvré, tous les matins, à la création de murets en pierres sèches selon les techniques ancestrales propres au patrimoine oléronais. Encadrés par une tailleuse de pierres professionnelle et par deux animatrices, ils étaient hébergés au sein de l'école maternelle prêtée par la commune. Les temps hors chantier étaient consacrés aux activités sportives et culturelles, à la découverte du territoire ainsi qu'à des rencontres avec la population locale.

Un bel échange avec les jeunes du projet Erasmus France-Espagne organisé par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron a également eu lieu le temps d'une journée et d'une soirée.

Ces chantiers internationaux sont une formidable occasion de créer des échanges interculturels entre jeunes de différentes nationalités, d'initier les participants aux éco-matériaux, de valoriser et de faire connaître l'habitat traditionnel oléronais. De nouveaux chantiers internationaux se tiendront l'été prochain à la Maison éco-paysanne.

Depuis le mois d'août 2022, réouverture de la thieuzine, pièce de vie traditionnelle illustrant le quotidien des Oléronais au 19ème siècle.

Restaurée depuis 2019 à travers des chantiers participatifs internationaux et des stages grand public, la thieuzine, meublée avec ses objets et ustensiles d'époque, offrira aux visiteurs, dès la saison prochaine, le plaisir de la découvrir ou redécouvrir, de comprendre ainsi le mode de vie modeste des Oléronais autrefois.

Avec une fréquentation en hausse depuis son ouverture en 2018, la Maison éco-paysanne a reçu 4917 visiteurs en 2022.

Plus d'infos: 05 46 85 56 45 www.maison-eco-paysanne.fr





TRAVAUX AU PORT DES SALINES

Des travaux d'aménagement ont été effectués par l'UNIMA (Union des Marais de la Charente-Maritime) sur le site au début de l'automne à la demande du Conseil Départemental, maître d'ouvrage.

Ces travaux étaient nécessaires pour résoudre deux dysfonctionnements :

- l'encaissement du marais salant, la présence de sable et des entrées d'eau de salinité différente compliquaient son entretien et son rendement.
- une anse d'érosion sur le chenal s'était formée au droit d'un cheminement en aval de la vanne de la Soulasserie.

Le but consistait à réduire les fuites entre le circuit des barques et le marais salant, à améliorer les conditions d'évaporation du marais salant et à maintenir le sentier le long du chenal.

Le merlon nord-est a été arasé pour augmenter l'exposition des aires saunantes au vent. Une partie des déblais a été utilisée pour le confortement de berge. Le confortement de l'anse d'érosion du chenal s'est fait par piquetage avec réduction de pente de la berge.



UKASE DÉPARTEMENTAL!

La municipalité avait donné son accord pour l'installation d'un trampoline pendant la saison estivale sur le site du Port des Salines. Cette installation destinée aux enfants a répondu aux attentes des visiteurs et a connu une belle fréquentation. Structure légère et démontable, placée sur une parcelle communale au sein du site, et à sa périphérie afin de réduire au maximum son impact paysager, elle vient de recevoir un veto ayatollesque du Département, propriétaire du Pôle Nature, pour la reconduite de son activité en 2023. Cela au grand dam des autres acteurs du site qui estiment que ce trampoline offrait une animation supplémentaire qui ne contrevient pas à l'esprit d'un espace naturel. Le Port des Salines ne s'était pas métamorphosé en Luna Park! Incompréhensible et désolant. Espérons que le Département mettra un peu d'eau dans son intégrisme!





L'ÉCOLE A SON PRÉÉO

Comme la plupart des écoles de France, notre école communale a été construite à une époque où le souci d'une réelle efficacité énergétique des bâtiments n'existait pas. Les plus anciens se souviennent du poêle à bois ou à charbon qui, les jours d'hiver, montait lentement en chaleur et obligeait les écoliers à rester couverts sur leur banc en attendant que la température s'élève. La fraîcheur de la première heure faisait partie des habitudes ; personne ne trouvait à redire. Depuis, des radiateurs électriques, voire un chauffage central ont été posés et garantissent une chaleur constante. Il n'empêche, même si des travaux d'isolation des toitures et des plafonds ont été réalisés en 2020, notre école reste une passoire énergétique. Or, aujourd'hui, le diktat des normes, l'exigence du confort et, surtout, l'explosion du coût de l'énergie nous obligent à poursuivre l'isolation des bâtiments (murs, huisserie, mode de chauffage...).

Pour nous aider dans cette démarche, le Prééo (programme de rénovation énergétique des écoles d'Oléron) a été mis en place par la CdC-IO et conduit par le conseiller en énergie partagé (CdC, communes). Un comité de pilotage a été créé ; la phase de pré-diagnostic (qui concerne toutes les écoles de l'île) est sur le point de s'achever. Un premier chiffrage sera proposé aux communes pour recruter un bureau d'études compétent pour la réalisation du diagnostic.

Ce Prééo a été envisagé pour une rénovation mutualisée d'un maximum d'écoles du territoire afin d'accéder plus facilement à certaines subventions (Fond Chaleur proposé par l'ADE-ME, Contrat de proximité Oléron/Département...).

Après la phase d'études, mutualisée, chaque commune mènera son propre marché de travaux avec pour objectif que le reste à charge pour la collectivité soit compensé à moyen terme par les économies générées sur la facture énergétique des bâtiments de l'école.

Rappelons que le projet Prééo répond au décret Éco-énergie Tertiaire qui entre en vigueur en 2022 et instaure une obligation de réduction notable des consommations d'énergie pour les bâtiments ayant une emprise au sol de plus de 1000m^2 .

RPE

Le Relais Assistants Maternels (RAM), créé en 2019 par la CdC-IO est devenu le Relais Petite-Enfance (RPE) en 2021, pour élargir ses missions auprès de tous les professionnels de l'accueil individuel des 0-3 ans et devenir le véritable guichet unique d'information sur les modes de garde et la petite-enfance.

Aujourd'hui, le Relais Petite-Enfance propose :

- Un accompagnement des futurs parents dans la recherche de modes de garde (individuel ou collectif)
- La mise en relation avec les assistants maternels du territoire
- Un accompagnement du parent-employeur avec une information de 1er niveau sur les contrats de travail et la convention collective.
- L'accompagnement des assistants maternels et des gardes à domicile : information de 1er niveau sur le droit du travail, rencontres, formations, échanges pratiques...
- Des temps collectifs pour soutenir et lutter contre l'isolement des professionnels et favoriser la socialisation des enfants.
- Un service itinérant sur les communes de l'île d'Oléron, pour être au plus proche des publics. À Grand-Village, le RPE se situe juste à côté de notre école maternelle.

Le Relais Petite Enfance de l'île d'Oléron souhaite également s'engager sur la promotion du métier d'assistants maternels, ce mode de garde souffrant d'une forte baisse d'effectifs.



Parents et professionnels : vous pouvez contacter Anaïs Landry, coordonnatrice RPE, au 06 46 56 19 00



ÉCOLE MATERNELLE

Les élèves de l'école ont terminé l'année par 2 sorties : une à Rochefort, leur permettant de découvrir de plus près le pont transbordeur ainsi que le musée Hèbre de St Clément. La deuxième, offerte par le « Petit train de St-Trojan », a conduit les élèves de tout le RPI à Gatseau.

Une rentrée des classes où le Covid ne paraissait qu'un mauvais souvenir...

À la suite du départ en retraite de Krystel Damota, nous avons accueilli une nouvelle enseignante pour la classe de PS/MS: Claire Huchon.

École dehors : le mardi matin pour les PS/MS et l'après-midi pour les MS/GS, nous avons commencé par explorer nos sens dans la forêt.

Lors de la Journée européenne du Patrimoine nous avons visité la Maison éco-paysanne puis nous avons fait une chasse au trésor.

Pendant la semaine du goût, nous avons pu découvrir les familles d'aliments et leur saveur à travers des ateliers de goût et de toucher.

VIE SCOLAIRE - RPI

Enfin une rentrée sans contrainte sanitaire pour les élèves et les enseignants du RPI de Grand-Village-Plage / Saint-Trojan-les-Bains.

La répartition pour cette rentrée est de deux classes en maternelle : une PS/MS (26 élèves) et une MS /GS (25 élèves). Cette année, il n'a pas été nécessaire d'envoyer des élèves de grande section à l'école de Saint-Trojan, qui reste donc avec ses 4 classes élémentaires : CP, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 pour un total de 85 élèves. Les effectifs sont stables. Des travaux ont été réalisés dans les deux écoles cet été ou depuis la rentrée. Notamment, peinture au sol d'une marelle et élimination dans la cour de la maternelle des plantes communément appelées «Grand-Mères» aux graines piquantes, ce qui nécessitait d'interdire une partie de la cour.

De nombreuses sorties et activités prévues tout au long de l'année ont été présentées au premier conseil d'école par l'équipe enseignante du RPI, dynamisée par un retour à des conditions scolaires habituelles.



L'équipe scolaire



Visite de la thieuzine



Elimination des «Grands-mères», ou tribulus terrestris



BIBLIOTHÈQUE

Albert Schweitzer, médecin et philosophe du XXème siècle, disait «Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage ». C'est exactement la pensée qui motive toutes les actions de votre bibliothèque. En 2022, la municipalité a rendu votre lieu plus chaleureux grâce à d'importants travaux ; elle a également permis que la bibliothèque exporte ce bonheur partagé par des animations hors les murs, avec des séances pédagogiques autour des ânes du Port des Salines ou les Sherlock Holmes de la plage (dans le cadre du Pavillon Bleu). Prochainement une boîte à livres sera installée Place des 4 Vents pour un partage permanent.

Un autre partage a eu lieu en septembre en partenariat avec la Médiathèque Départementale, l'association « Mamans en pause » et le Relais Petite Enfance avec la venue d'une auteure lors du Festival « Les Châpitreries des Tout-Petits ». Peut-être pourrons-nous renouer avec Cita'Livres en avril, grâce au Club Lecture ? J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux lecteurs, qui pour la plupart ont exprimé le désir de se joindre à ce rendez-vous du jeudi.

Je vous souhaite une belle année 2023.

Mélina

APE

Toute l'équipe des « Écoliers du bout de l'île » vous souhaite une merveilleuse année! Nous sommes remontées à bloc pour nos prochaines manifestations, notamment le défilé du char de la Fête du Mimosa dont le thème sera Fort Boyard. Un repas à thème est prévu au printemps, un loto et d'autres surprises en réserve ...

Depuis le mois d'octobre, l'APE a été sur tous les fronts : après une assemblée générale qui a fait venir plusieurs dizaines de personnes, le bureau a été repensé. Nous sommes maintenant sept.

Dans cette fin d'année nous avons organisé une boum d'Halloween, un vide-grenier et un marché de Noël qui ont été, tous les 3, de francs succès!

Évidemment sans oublier notre vente de sapins de Noël qui a, cette année encore, ravi tout le monde.

Comme l'an passé, le Père Noël a gâté les enfants avec de nouveaux matériels pédagogiques, des tricycles et trottinettes pour les deux écoles du RPI.

Notre but : réunir des fonds pour soutenir financièrement les sorties, l'achat de matériel et les projets scolaires des écoles de Grand-Village-Plage et de Saint-Trojan-les-Bains.

Nous remercions tous les parents (et grand-parents) bénévoles pour leur soutien, leur aide et leurs délicieux gâteaux !! Nous espérons passer une superbe année 2023, avec tout autant de succès pour nos enfants.

En 2023, prenez la bonne résolution de nous rejoindre pour

aider, participer, soutenir ou simplement passer de bons moments avec nous pour le plaisir et la réussite de nos enfants.

Facebook: @ecoliersduboutdelile (QR CODE) - 06.75.10.64.58 - ape. rpi.17370@gmail.com



Rejoignez nous I

Photo: bureau de l'APE (de gauche à droite) Charlotte Guérin (vice-secrétaire) - Faustine Maison (secrétaire) - Gwendoline Gautret (vice-trésorière) - Charlotte Metayer (présidente) - Delphine Roques (trésorière) - Mathilde Cornu (vice-secrétaire) - Stéphanie Tétaud (vice-présidente)





Ehud Asherie, Dan Levinson, Stéphane Séva

JAZZ FESTIVAL 2022 : Un piano dans la pinède

2022 marquait le 10ème anniversaire du festival.

Pour fêter cet anniversaire, les festivaliers sont revenus en nombre après deux années de moindre fréquentation par la faute du COVID et du protocole sanitaire l'accompagnant. Une quatrième soirée avait été ajoutée pour célébrer l'événement ; elle était organisée par le Hot Club Marennes-Oléron. Une agréable surprise cette année : de nombreux jeunes étaient présents aux concerts. Les amateurs de jazz sont généralement des seniors, même si de plus en plus de jeunes musiciens le jouent. Que les jeunes générations viennent l'écouter est une bonne nouvelle. Il est vrai que le jazz est la nourrice de toutes les musiques modernes.

Quatre belles soirées avec des artistes de renom, à commencer par le concert de lundi honoré par la venue d'Alain Jean-Marie. « Le pianiste, une des figures hexagonales du jazz, a arrosé de sa classe l'été 2022 » (blog mediapart.fr /bruno pfeiffer/05.10.22).

Le mardi et le mercredi ont accueilli sur scène le clarinettiste new-yorkais Dan Levinson pour un hommage à Benny Goodman et le pianiste Ehud Asherie. « On a tout de suite compris à l'énoncé du thème «If I could be with you» que la soirée aller voler très haut » (couleur jazz.fr/ oleron. 2022). Pour le dernier jour, le Hot Club avait invité quatre pianistes de boogie et de blues, Lucien Oisel, Julien Brunetaud, Katharina Alber et Lluis Coloma. Trois heures de musique virtuose qui ont enthousiasmé l'auditoire.



Alain Jean-Marie, Dmitry Baevsky, Fabien Marcoz, Fabien Mary



Celui qui chante

JAZZ FESTIVAL 2023

Quatre soirées programmées les 14, 15, 16 et 17 août.

Le premier concert rendra hommage à l'un des grands pianistes de l'ère du swing, Teddy Wilson; il a accompagné Billie Holiday, Ella Fitzgerald, joué avec Louis Armstrong, Benny Goodman... Plus de 120 titres dont beaucoup sont des chefs-d'œuvre. Huit musiciens dirigés par le trompettiste Michel Bonnet seront sur scène pour faire revivre ce swing, avec au chant la Suissesse Antonella Vulliens. Le spectacle s'intitule « La Suite Wilson »

Michel Bonnet Octuor



Pablo Campos

Le second soir accueillera sur la scène de la Maison Paysanne le quartet du pianiste et chanteur Pablo Campos qui jouera le répertoire du Great American Song Book, et le lendemain se produira une des figures du jazz français, le saxophoniste et flûtiste David Sauzay.

Le dernier concert, organisé par le Hot Club, est en cours de programmation.

CONCERTS DE LA MAISON PAYSANNE

Cet été a vu une augmentation importante de la vie nocturne et de la fréquentation de nos concerts de la Maison Paysanne.

500 personnes sont venues applaudir le groupe «Celui qui chante», ce duo vocal, accompagné de 4 musiciens,

qui a repris les tubes mythiques de deux étoiles de la chanson française, France Gall et Michel Berger.

Tout autant de spectateurs pour « Cactus Riders ». Un show en hommage au rock'n'roll des années 50. Fidèles aux codes de cet âge d'or, ils ont ressuscité, avec une authentique énergie, ces chansons que l'on a tous en mémoire... Il était difficile de pa pas se centir attiré vers la piste pour une

était difficile de ne pas se sentir attiré vers la piste pour une danse libératrice!







11 novembre 2022, 104ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre.

La cérémonie s'est déroulée à Grand-Village-Plage sous la présidence du Maire, Patrice ROBILLARD, en présence des porte-drapeaux, toujours fidèles au poste, des associations d'Anciens Combattants, du Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron et Maire du Château d'Oléron, Michel PARENT, du Général RENARD, Président de la société des membres de la Légion d'Honneur de la Charente-Maritime, des représentants des Sapeurs-Pompiers, de la Gendarmerie Nationale, de l'Aéronautique navale de Cognac et des Grand-Villageois.

Cette année, lors de l'appel des Morts pour la France, Monsieur Gérard VAILLANT était accompagné par un petit garçon qui représentait la transmission de la mémoire. Merci à ses parents qui ont accepté sa participation.

À l'issue de la cérémonie devant le monument aux Morts, des gerbes de fleurs ont été déposées au cimetière sur les tombes des trois combattants de la guerre 1914 / 1918.

5 décembre 2022, journée nationale d'hommage aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette commémoration étant cantonale et se déroulant cette année à Dolus d'Oléron, il n'y a eu qu'un simple dépôt de gerbe sur notre monument aux Morts afin de marquer notre attachement au devoir de mémoire.









Soirée du 8 octobre

LES DÉJHOUQUÉS

Après deux années compliquées en raison de la crise sanitaire, le groupe folklorique Les Déjhouqués a véritablement renoué avec le public dans la salle des fêtes de Grand-Village. En effet, le samedi 8 octobre dernier, près de 200 personnes sont venues partager avec nous une soirée riche en art et traditions. Le groupe de chanteurs pyrénéens Sémiac en Bigorre, les Déjhouqués et le groupe Eloises de Nancras se sont succédé sur scène pour offrir aux spectateurs des chants et des danses de leur patrimoine respectif.

La soirée s'est terminée avec des chants communs et en dansant avec le public.

À refaire pour le plus grand plaisir de chacun!

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club a retrouvé ses adhérents le jeudi 8 septembre dans la salle Esnard.

Un repas de rentrée a eu lieu au restaurant Les Jardins de l'Estran à Ronceles-Bains, jeudi 6 octobre. Le repas de Noël s'est déroulé début décembre.



Comme tous les ans, le Club a fermé pour les vacances de fin d'année et accueilli de nouveau ses adhérents le 5 janvier 2023 à 14 heures.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 19 janvier 2023. Il est envisagé d'augmenter la cotisation, vu la hausse des prix.

Nous serons ravi d'accueillir l'après-midi de nouveaux adhérents pour jouer au tarot, à la belote, au scrabble, skip-bo, ramide 14h à 18h, et profiter de la pause goûter!

Nous vous souhaitons une bonne année.

LE FOYER RURAL

Fort de son groupe de bénévoles engagés et dynamiques sans lesquels rien ne serait possible, l'ensemble des animations estivales a été maintenu malgré les restrictions liées au risque d'incendie.

La saison a commencé avec la fête de la musique qui a fait vibrer le village au rythme de l'orchestre «THE 12 O'CLOCK COVER»

Ont suivi : deux balades gourmandes; deux soirées églades (malheureusement sans églades, remplacées par des moules marinières) avec animations musicales ; en juillet, avec le groupe «Lo Roch» et l'orchestre de Stéphanie MOREAUX pour celle d'août; deux marchés gourmands en collaboration avec la municipalité.

Nouveauté cette année, le Beaujolais Nouveau a fêté son arrivée lors d'un repas dansant qui a rencontré un franc succès. Nous renouvellerons l'expérience en 2023.

Toutes les activités habituellement proposées ont repris en septembre, avec pour la gymnastique le recrutement d'un couple de jeunes coachs sportifs.

Fin décembre, vous avez pu découvrir les réalisations des Amis du Père Noël.

Pour connaître notre actualité, n'hésitez pas à parcourir notre site internet :

https://www.foyerrurallegrandvillageplage.fr ou la page Facebook:

www.facebook.com/FoyerRuralGrandVillagePlage.

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2023.





Moment à «l'île de TIJO» organisé par Mamans en pause

MAMANS EN PAUSE

Une nouvelle rentrée pour Mamans en pause, après 2 ans d'expérience ; il semblerait que cette année soit prometteuse pour les familles du bassin Marennes-Oléron.

En effet, Mamans en pause a clôturé l'année scolaire par la première édition de la fête de l'été: une fête de famille avec des châteaux gonflables pour les 1 - 12 ans, un espace Motricité pour les tout-petits et une jolie buvette. Une réussite pour une première!

Rendez-vous le 2 juillet 2023 , derrière la Maison éco-paysanne à Grand-Village, pour la seconde.

Mamans en pause a participé à divers salons ou forums autour de la parentalité, ce qui a permis d'agrandir le réseau de professionnels autour de nous et de développer nos connaissances. À ce jour nous avons plus d'une vingtaine d'adhérents et nos ateliers sont complets!

En novembre 2022, 10 de nos adhérents ont été certifiés «Secouristes - PSC1 (PREMIERS SECOURS DE NIVEAU 1); l'association a financé l'intégralité de la formation animée par un partenaire «PRÊT À SECOURIR» (d'autres dates seront proposées en 2023).

Un ciné-débat sur les violences gynécologiques et obstétricales a été diffusé au cinéma Eldorado à St-Pierre ; d'autres séances sur l'accouchement et le post-partum seront également prévues en 2023.

Plusieurs conférences sont attendues à partir de janvier 2023 : sur le regret parental, sur la gestion des écrans, sur la séparation des parents .. N'hésitez pas à suivre notre actualité sur nos réseaux sociaux.

Pour les réservations de vos places, rendez-vous désormais sur le site Hello-Asso, vous pourrez voir tous nos événements prévus, même le plus fou : notre week-end en famille à DéfiPlanet', les 10 et 11 juin 2023. Dépêchez-vous, il reste peu de places!

Pour information, Mamans en pause change de nom et devient «Parents en pause»

À bientôt dans notre aventure.

CULTURE LOISIRS ENFANCE FAMILLE 17

Après la joie retrouvée de notre désormais célèbre brocante de Pâques, la CLEF 17 a eu un immense plaisir, et un immense stress aussi, à programmer notre week-end au Puy du Fou les 24 et 25 septembre derniers. Ce sont 86 personnes, de toute l'île et même de Bourcefranc, qui sont montées dans les deux bus dès 6h30 du matin pour vivre un week-end familial, pluvieux certes, mais exceptionnel! Nos deniers ne nous permettent pas de renouveler chaque année cette fantastique expérience, car nous tenons à programmer des sorties à des tarifs très avantageux. Le projet 2023 sera donc une sortie à la journée. En attendant de partager avec vous cette actualité sur notre page facebook, nous sommes dès à présent dans la préparation de la brocante, manifestation qui demande une énergie et un travail de chaque instant pendant 3 mois. Alors je profite de ce bulletin pour exprimer mon admiration et ma reconnaissance envers une équipe petite mais d'une incroyable efficacité! Un merci aussi aux bénévoles réguliers et à ceux qui s'improvisent comme tels dès l'aube de nos brocante et voyage.

Pensez à réserver dès maintenant votre place de brocante... Une très belle année à toutes et tous.





ÂNES DES SALINES

Beaucoup de participants à ces deux animations pédagogiques autour de nos ânes, proposées par la bibliothèque municipale dans le cadre du Pavillon Bleu. L'occasion de découvrir leurs habitudes, de les aborder et de les nourrir. Ainsi qu'un apprentissage de la réutilisation écologique de leur crottin. Bravo à nos ânes qui ont permis à des enfants en situation de handicap moteur de caresser pour la 1ère fois des animaux de 300 kg.

PREMIER GRAND PRIX CYCLISTE

Le premier grand prix de Grand-Village s'est déroulé samedi 10 septembre sur un circuit d'1,6Km dans le centre ville. Les cyclistes ont emprunté ce circuit pendant une heure.

Deux courses au progamme : l'une à 17h pour les 4e catégorie, l'autre à 18h30 pour les 3e catégorie .

Merci au Président du TCCO, David Gautier, et tout particulièrement à Thomas Leduc, trésorier du club, agent technique à Grand-Village, qui en était l'organisateur.



ÉLECTRON LIBRE

Beaucoup de succès pour les activités proposées par Électron libre.

En cheminant dans les ruelles de notre vieux bourg à la recherche d'indices pour découvrir le trésor, petits et grands ont passé un bon moment en famille.

Au bout de la chasse, de nombreux lots les attendaient.





Le concours de châteaux de sable a également remporté tous les suffrages.

Venus en famille de toute l'île, nos petits bâtisseurs ont rivalisé d'inventivité, chacun voulant bâtir le plus beau des châteaux.

Ils sont repartis avec des lots récompensant leur travail.



FEU D'ARTIFICE

Cette année, malheureusement, le feu d'artifice n'a pas eu lieu. Le classement en risque très sévère d'incendie pour l'ensemble du département nous a obligés à l'annuler.

La municipalité a demandé à la société « Mille feux » de prévoir pendant les trois prochaines années un plus beau feu d'artifice pour compenser la déception de 2022.

« LO ROCH »

Difficile de fêter le 13 juillet sans un peu de musique. Le groupe « Lo Roch » a permis à chacun d'esquisser quelques pas de danse pendant la traditionnelle églade proposée par le Foyer Rural.



MARCHÉS GOURMANDS

Comme chaque année en juillet et en août, le Foyer Rural a organisé un marché gourmand où chacun a pu se restaurer en écoutant musique et chansons. Deux groupes bien connus « Génération live » et « Eliane Margelli » ont animé ces deux soirées.

CERF-VOLANTS

Au Port des Salines, Jean-Paul Maurin, cervoliste vainqueur de nombreux prix nationaux, est venu faire une démonstration de cerfs-volants géants.

Créateur de structures volantes, ses personnages gigantesques ont coloré le ciel azur.

Dommage qu'il n'y ait pas eu assez de place et de vent pour rajouter dans le ciel le dernier né : Buzz l'éclair !

De nombreux passionnés et spectateurs sont venus, malgré la chaleur, admirer ces structures géantes.







PERMANENCE MUTUELLE SANTÉ

Depuis 2015 vous est proposée une mutuelle communale, « Ma Commune, Ma Santé », portée par l'association AC-TIOM. Vous avez la possibilité de bénéficier d'une solution santé mutualisée, si vous n'en possédez pas, de profiter de ses avantages, de comparer et de choisir la mutuelle la mieux adaptée à vos besoins et à votre budget. N'hésitez pas à aller rencontrer la référente locale en vous renseignant en mairie ou par téléphone au 05 64 10 00 48

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le nouveau service de transport à la demande a été mis en service fin juillet. Pour l'instant, il est peu utilisé alors que ce service, créé pour répondre aux problèmes de mobilité sur le territoire oléronais, représente un coût de 85000 euros par an pour la collectivité insulaire.

Ce **transport à la demande** peut être utilisé par tous les Oléronais. Il permet de se déplacer depuis son domicile vers les cabinets médicaux, les centres commerciaux, la MSAP, les mairies...

Simple et peu onéreux: il suffit de réserver la veille du déplacement par téléphone (au 05 33 09 47 60) pour que le véhicule vienne vous prendre à votre domicile et vous y ramène. Le coût d'un aller/retour est de 4 euros à régler auprès du conducteur.

JOURS, HORAIRES et DESTINATION:

- Saint-Pierre d'Oléron :

du mardi au vendredi – arrivée 9h30/retour 12h. Arrêts: mairie, CdC/ MSAP, marché, médiathèque, gare routière, pôle santé (hôpital), complexe sportif, centres commerciaux.

- Le Château d'Oléron:

jeudi et vendredi – arrivée 10h/retour 12h30. Arrêts : mairie, marché, supermarché, port.

Façade de la Mairie pour Octobre Rose

- Dolus d'Oléron:

mardi et samedi – arrivée 10h/retour 12h30. Arrêts : mairie, poste, zone commerciale, centre aquatique (Ileo), centre de radiologie.

- Saint-Georges d'Oléron :

mercredi – arrivée 10h/retour 12h30. Arrêts : mairie, marché de Cheray, médiathèque.

UNE COMMUNE SOLIDAIRE

Depuis plusieurs années, la commune de Grand-Village s'est inscrite dans la solidarité entre villageois. Plusieurs dispositifs sont mis en place :

Monalisa : une présence hebdomadaire auprès des personnes âgées isolées (café, promenade, jeu de société)

L'Heure Civique : une aide ponctuelle ou mensuelle auprès d'un voisin en fonction des compétences et besoins (changer une ampoule, déplacer un meuble,...)

UnisCité: à destination des jeunes de 16 à 25 ans, un volontariat rémunéré 600 euros mensuels sur une période de 8 mois, dont l'objectif est l'implication citoyenne via la solidarité.

Outre ces dispositifs, la commune a également mis en place un accueil social de proximité :

- **relais CAF** tous les vendredis matins sur rendez-vous au 05 46 47 45 19.
- permanence Maison des Services au Public, un mardi sur deux, à la bibliothèque de Grand-Village. La MSAP vient pour vous accompagner, individuellement, dans toutes vos démarches administratives en ligne ou pour vous former au numérique grâce à des ateliers.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 05 46 47 65 00



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le Service national universel (SNU), basé sur le volontariat, s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de **15 à 17 ans**, à partir de la classe de 4^e ou non scolarisés.

L'État souhaite permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur citoyenneté en :

- renforçant la cohésion nationale en développant une culture de l'engagement
- garantissant un **brassage social et territorial** de l'ensemble d'une classe d'âge
- accompagnant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- valorisant **les territoires**, leur dynamique et leur patrimoine culturel.

Le SNU comporte deux phases obligatoires (de 2 semaines chacune) puis une phase facultative (minimum 3 mois).

1re phase obligatoire : deux semaines de cohésion :

Une expérience de vie collective, dans une brigade de 200 jeunes, dans une autre région que chez eux. Les volontaires auront ainsi l'occasion de découvrir un autre territoire, de créer des liens nouveaux et d'affirmer leur place dans la société.

2e phase obligatoire : une mission d'intérêt général (MIG) sur 2 semaines

Une mission d'intérêt général (santé, éducation, culture, sport, défense, solidarité, développement durable...) à effectuer près de chez eux, dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Cette mission de 2 semaines consécutives peut être effectuée durant l'été ou au cours de l'année scolaire suivante (hors temps scolaire).

Les jeunes peuvent aussi choisir de **fractionner leur mission tout au long de l'année** mais doivent alors effectuer un total de 84 heures minimum.

3e phase facultative : un engagement de 3 mois à 1 an dans le département de leur choix, sous différentes formes (service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, etc).

Promotion 2023, comment s'inscrire?

Les inscriptions aux différentes sessions du séjour de cohésion 2023 se font sur le site du SNU (https://www.snu. gouv.fr)

Les séjours de cohésion se tiendront :

du 9 au 21 avril 2023 - clôture des inscriptions le 5 février

du 11 au 23 juin 2023 - clôture des inscriptions le 16 avril. Ce séjour est ouvert uniquement aux jeunes de 2de Général, Technologique ou non scolarisés.

du 4 au 16 juillet 2023 - clôture des inscriptions le 16 avril.

SAPEURS-POMPIERS

Vous avez envie de servir et protéger vos concitoyens. N'hésitez plus, rejoignez les rangs des Sapeurs-Pompiers volontaires de la Charente-Maritime.

Ils seront heureux de vous accueillir et de vous renseigner le dimanche au centre de secours de Saint-Trojan-les-Bains.



Informations utiles

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

D'octobre à mai, les 1er et 3ème lundis du mois, la municipalité accorde exceptionnellement une aide aux personnes dans l'incapacité de se débarrasser elles-mêmes des objets lourds ou trop volumineux pour leur véhicule (exclusivement gros électroménager, canapés, grosses armoires). Pour tous les autres objets, vous êtes invités à procéder différemment (re-

trait par revendeur, entraide entre voisins, vide-maison...). Votre demande doit se faire uniquement auprès des secrétaires de mairie. Lors de la prise de rendez-vous, les modalités de retrait vous seront expliquées en fonction de l'objet à enlever.



RECENSEMENT – JDC OBLIGATOIRE



Dès les 16 ans de votre enfant, pensez à procéder à son recensement citoyen, afin qu'il participe à la journée défense et citoyenneté (JDC). C'est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans

(ou avant 25 ans dans certains cas). L'attestation de participation sera à présenter obligatoirement pour passer le permis de conduite et certains diplômes.

ACTUALITÉ LOCALE EN DIRECT

Vous pouvez rester constamment informés sur les actualités préfectorales, intercommunales et municipales, sur tous les sujets qui concernent votre quotidien (urbanisme, services, sécurité,...) via le site internet de la commune : https://legrandvillageplage.fr.

Un onglet récent vous permet également d'accéder à l'affi-

chage légal (autorisations ou interdictions, état civil, qualité des eaux, coupures d'électricité prévues,...).

Les animations sont également accessibles via la page facebook ou le compte instagram de notre commune.



MAIRIE

La Mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et 14h à 16h30 et le vendredi de 8h45 à 12h30.

Tel: 05 46 47 50 18 3 Boulevard de la plage 17370 Le Grand Village Plage www.legrandvillageplage.fr

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

M Le Maire Patrice Robillard
1er adjoint Luc Dauguet

Infrastructres communales, sécurité, marché et finances.

2ème adjoint Chantal Chartier Communication, vie culturelle et associative, tourisme, affairs sociales.

3ème adjoint Patrice Bridier Urbanisme & marais

Agence postale communale

Tel 05 46 75 94 36

Place des 4 vents

Jours et heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Mise à disposition d'un îlot numérique (ordinateur, imprimante, scanner) pour réaliser vos démarches administratives en toute autonomie.

Bibliothèque

Tel: 05 46 47 45 19

bibliotheque@legrandvillageplage.fr

Jours et horaires d'ouverture annuels :

Lundi de 11h30 à 12h30 Mercredi de 14h à 17h30 Vendredi de 18h30 à 19h30

Point Relais Caf: le vendredi de 9h à 12h sur RDV

Office de tourisme

Place des 4 vents, horaires « hors-saison » : d'octobre à mars, du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et d'avril à juin & septembre, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00





17370 LE GRAND VILLAGE PLAGE

05 46 47 50 11





